

VILLE DE BERESFORD
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2014

VILLE DE BERESFORD
TABLE DES MATIÈRES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014

	PAGE
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS	2
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE	3
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE	4
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	5
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	



BATHURST / PÉNINSULE

COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS
CHARTERED PROFESSIONAL
ACCOUNTANTS

BATHURST

1935, ave St. Peter Avenue
Suite 100
Bathurst, NB E2A 7J5

Tél. / Tel.: (506) 548-1984
Télééc. / Fax: (506) 548-0904

eprbath@epribathurst.ca
www.epr.ca

PÉNINSULE

43, boul. St-Pierre Ouest
Caraquet, NB E1W 1B6

Tél. / Tel.: (506) 727-2010
Télééc. / Fax: (506) 727-2088

epreninsula@epribathurst.ca
www.epr.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À son Honneur le Maire et aux membres du Conseil municipal de la Ville de Beresford,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Ville de Beresford, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2014, et les états consolidés des résultats, de la variation de l'actif (dette) net(te) et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la Ville de Beresford au 31 décembre 2014, ainsi que les résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public.

EPR - Bathurst / Péninsule

EPR - BATHURST / PÉNINSULE
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

Bathurst, Nouveau-Brunswick
Le 19 mars 2015

VILLE DE BERESFORD
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
AU 31 DÉCEMBRE 2014

	Budget Non-audité (note 20)	2014 Actuel	2013 Actuel
REVENUS			
Mandat d'impôts fonciers	4 649 408 \$	4 649 409 \$	4 464 300 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	75 697	72 031	72 031
Vente de services, amendes et autres frais	59 250	61 356	89 882
Autres transferts gouvernementaux	1 501	247 788	369 087
Frais et usagers - Eau et égouts	1 349 907	1 362 280	1 345 146
Intérêts	7 500	22 317	14 534
Autres revenus	42 684	61 884	77 921
Gain sur la vente d'immobilisations corporelles	-	3 159	-
	6 185 947	6 480 224	6 432 901
DÉPENSES			
Services d'administration générale	935 343	824 303	870 014
Services de protection	1 330 358	1 329 762	1 263 362
Services des transports	1 208 527	1 289 399	1 174 071
Services d'hygiène	203 032	200 206	190 533
Services de développement économique	94 191	514 377	128 000
Services récréatifs et culturels	654 764	601 755	624 620
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées	1 567 685	1 663 221	1 504 648
	5 993 900	6 423 023	5 755 248
EXCÉDENT POUR L'ANNÉE (NOTE 17)	192 047	57 201	677 653
EXCÉDENT ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'ANNÉE		11 281 638	10 603 985
EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN DE L'ANNÉE		11 338 839	11 281 638 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



VILLE DE BERESFORD
 ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
 AU 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse (note 3)	389 489 \$	903 669 \$
Débiteurs :		
- Général	205 914	165 122
- Gouvernement fédéral et ses agences (note 4)	47 444	35 131
Investissements (note 5)	757 457	703 893
	1 400 304	1 807 815
PASSIFS		
Créditeurs et charges à payer	336 230	201 240
Revenus différés (note 6)	102 000	119 800
Dette à long terme (note 7)	3 875 000	3 930 000
Passif pour congés de maladie cumulés et allocation de retraite (note 8)	76 241	79 389
Avantages postérieurs à l'emploi à payer (note 9)	300 200	317 300
	4 689 671	4 647 729
DETTE NETTE	(3 289 367)	(2 839 914)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 15)	29 964 029	28 749 711
Amortissement cumulé	(15 370 115)	(14 662 733)
	14 593 914	14 086 978
Frais payés d'avance	34 292	34 574
	14 628 206	14 121 552
EXCÉDENT ACCUMULÉ	11 338 839 \$	11 281 638 \$

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL :

administrateur
 Maire : *Marie André God*

maire
 Administrateur : *Paul Roux*

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

VILLE DE BERESFORD
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
Excédent pour l'année	57 201	677 653
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 346 859)	(1 005 379)
Amortissement des immobilisations corporelles	826 194	795 562
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	16 888	-
Gain sur la vente d'immobilisation corporelles	(3 159)	-
	(449 735)	467 836
Acquisition de frais payés d'avance	(34 292)	(34 574)
Utilisation des frais payés d'avance	34 574	36 240
	282	1 666
(Augmentation) Diminution de la dette nette	(449 453)	469 502
Dettes nettes au début de l'exercice	(2 839 914)	(3 309 416)
Dettes nettes à la fin de l'exercice	(3 289 367) \$	(2 839 914) \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



VILLE DE BERESFORD
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
AU 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION		
Excédent pour l'exercice	57 201 \$	677 654 \$
Gain sur la vente d'immobilisations corporelles	(3 159)	-
Amortissement des immobilisations corporelles	826 194	795 562
Débiteur - Général	(40 793)	(6 628)
Débiteur - Gouvernement fédéral et ses agences	(12 313)	21 975
Créditeurs et frais courus	117 864	(194 528)
Revenus différés	(17 800)	(16 000)
Congé de maladie courus	(3 148)	(34 221)
Acquisition de stocks / frais payés d'avance	284	1 666
	924 330	1 245 480
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 346 859)	(1 005 379)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	16 887	-
	(1 329 972)	(1 005 379)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dette à long terme	550 000	425 000
Remboursement de la dette à long terme	(605 000)	(607 000)
	(55 000)	(182 000)
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Investissements	(53 538)	(367 264)
	(53 538)	(367 264)
DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	(514 180)	(309 163)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, au début de l'exercice	903 669	1 212 832
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, à la fin de l'exercice	389 489 \$	903 669 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION

La Municipalité a été incorporée comme village par la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick en 1967 et a accédé au statut de Ville le 1er juillet 1984 par une modification du Règlement 85-6 du Nouveau-Brunswick, en vertu de la *Loi sur les municipalités*. En tant que municipalité, la Municipalité est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(c) de la *Loi canadienne de l'impôt sur le revenu*.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Municipalité reposent sur les observations de l'administration présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables agréés.

Les états financiers présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Municipalité et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la Municipalité.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Municipalité sont les suivants :

Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Municipalité et qui sont la propriété de la Municipalité ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisations sont éliminés.

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le conseil le 13 janvier 2014 et par le Ministre des gouvernements locaux le 22 janvier 2014.

Comptabilisation des recettes

a) Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.

b) Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers

Les instruments financiers de la Municipalité se composent de l'encaisse, de placements à court terme, de comptes débiteurs, des montants exigibles du gouvernement du Nouveau-Brunswick, des montants exigibles du gouvernement fédéral, des montants exigibles des fonds propres, d'un prêt bancaire, de crédateurs et de charges à payer, de fonds en fiducie et des dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Municipalité n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêts, taux de change ou risque de crédit découlant de ces outils financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La Municipalité est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La Municipalité minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

Encaisse et équivalents d'encaisse

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Immobilisations corporelles

À partir du 1er janvier 2011, la Municipalité a adopté les dispositions du CSP, au chapitre 3150 sur les immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

<u>Type d'actif</u>	<u>Années</u>
Améliorations foncières	5-25 années
Bâtiments	40 années
Véhicules	3-5 années
Machinerie et équipement	5-15 années
Équipement lourd	10-15 années
Matériel, logiciels et équipement de télécommunications	3-5 années
Meubles	3-5 années
Revêtement de route	5-15 années
Éclairage et feux de circulation	10-15 années
Réseau d'alimentation en eau et d'évacuation des eaux usées	15-100 années

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

Information sectorielle

La Municipalité est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants :

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Municipalité. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux et autres mesures de protection.

Services de transport

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Services de développement économique

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant les piscines, les arénas, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Systèmes d'eau et égout

Cette section est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égouts, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, les usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

Avantages postérieurs à l'emploi

La Municipalité a reconnu ses obligations en vertu des régimes postérieurs à l'emploi et les coûts connexes, net des actifs du régime. La Municipalité a un avantage de congé de maladie tel que documenté dans la note 8, une attribution pour service à long terme et un régime de retraite tel que documenté dans la note 9.

3. ENCAISSE

	2014	2013
Encaisse - non affectée	389 489 \$	903 669 \$

4. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET DE SES AGENCES

	2014	2013
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	47 444 \$	35 131 \$

5. INVESTISSEMENTS

Les investissements sont composés d'épargne à terme et d'épargnes à rendement progressif assortis de taux d'intérêt variable.

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

6. REVENUS DIFFÉRÉS

	2014	2013
Revenus - Façades Rue Bel-Air	6 000 \$	11 000 \$
Revenus - Façades Rue Jacques Cartier	95 800	106 800
Location de l'aréna	200	2 000
	102 000 \$	119 800 \$

7. DETTE À LONG TERME

	2014	2013
Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick		
Série de 2,85 % à 4,35 %, échéant en 2015, D.C. AS-02.	32 000 \$	63 000 \$
Série de 3,75 % à 4,375 %, échéant en 2015, D.C. AT-17.	78 000	153 000
Série de 4,30 % à 4,45 %, échéant en 2016, D.C. AV-18.	164 000	241 000
Série de 4,45 % à 4,85 %, échéant en 2017, D.C. AX-16.	209 000	273 000
Série de 2,10 % à 4,95 %, échéant en 2018, D.C. AZ-14.	313 000	383 000
Série de 1,00 % à 4,50 %, échéant en 2019, D.C. BB-16.	377 000	445 000
Série de 1,50 % à 3,85 %, échéant en 2020, D.C. BD-12.	315 000	362 000
Série de 1,35 % à 2,20 %, échéant en 2016, D.C. BF-12.	20 000	30 000
Série de 1,35 % à 3,10 %, échéant en 2022, D.C. BH-17.	74 000	82 000
Série de 1,25 % à 3,70 %, échéant en 2023, D.C. BJ-12.	386 000	425 000
Série de 1,20 % à 3,10 %, échéant en 2024, D.C. BL-13	550 000	-
Série de 4,25 % à 4,70 %, échéant en 2016, D.C. AU-02.	18 000	27 000
Série de 3,30 % à 4,85 %, échéant en 2018, D.C. AY-09.	24 000	29 000
Série de 2,10 % à 4,795 %, échéant en 2018, DC AZ-15.	50 000	61 000
Série de 1,00 % à 4,50 %, échéant en 2019, D.C. BB-17.	270 000	318 000
Série de 1,35 % à 3,80 %, échéant en 2032, D.C. BH-18.	995 000	1 038 000
	3 875 000 \$	3 930 000 \$

7. DETTE À LONG TERME (SUITE)

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux des municipalités du Nouveau-Brunswick a été obtenue à l'égard de ces dettes à long terme.

Les versements exigibles à effectuer au cours des cinq prochaines années sont les suivants :

2015	678 000 \$
2016	585 000 \$
2017	499 000 \$
2018	439 000 \$
2019	347 000 \$

8. CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS

La Municipalité offre un congé de maladie qui s'accumule à 10 heures par mois pour tous les employés à temps plein. Tous les employés peuvent accumuler un maximum de 1 600 heures de congés de maladie. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée égale au congé de maladie accumulé.

Le congé de maladie est un avantage non financé. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéance.

9. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PAYER

Obligation découlant du régime de retraite

Régime de retraite à prestations déterminées

La Municipalité finance un régime de retraite contributif à prestations déterminées pour pratiquement tous ses employés. La Ville de Beresford fournit un plan de pension aux employés qui est un plan multi-employeur qui est administré par un conseil sous les provisions de l'acte municipale du Nouveau-Brunswick, les pensions sont basées sur la durée de service et la moyenne des salaires. La moyenne d'âge des 17 employés actifs couverts par le régime est de 50.3 ans. Actuellement, le régime profite à 15 employés.

Les employés font des contributions égales à 7.6 % de leur salaire et la Municipalité contribue 7.6 %. Les paiements de prestations aux retraités pendant l'année représentent environ 55 500 \$. L'actif du fond de pension est investi dans des investissements sur la bourse.

Des évaluations actuarielles aux fins de la comptabilité sont faites tous les trois ans à l'aide de la méthode de répartition des prestations. La plus récente évaluation actuarielle a été effectuée le 31 décembre 2012 et, à ce moment, le régime de retraite avait une obligation au titre des prestations constituées de 1 603 100 \$.

L'évaluation actuarielle était fondée sur un certain nombre d'hypothèses à propos d'événements futurs tels que les taux d'inflation, les taux d'intérêts, les augmentations de salaire, le roulement du personnel et la mortalité. Les hypothèses qui ont été utilisées correspondent aux meilleures estimations de la Municipalité.

9. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PAYER (SUITE)

Les hypothèses les plus importantes de l'évaluation étaient les suivantes :

- le taux d'inflation attendu est de 2,35 %;
- le taux d'escompte utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 5,60 %;
- le taux de rendement attendu est de 5,60 %;
- l'âge de la retraite est de 55 ans ; et
- la moyenne estimée du nombre d'années de service restantes est de 14,0 années.

Les contributions combinées des employeurs et des employés cette année étaient de 100 000 \$.

Les actuaires de la Municipalité ont fait une extrapolation de l'évaluation au 31 décembre 2012 afin de déterminer la position du régime au 31 décembre 2014. Les actifs du fonds sont évalués à la valeur du marché.

10. ÉVENTUALITÉS

La Ville a garanti, en partie, le prêt de la Commission des Services régionaux Chaleur, anciennement la commission des déchets solides Népisiguit-Chaleur. Ce prêt est garanti par trois autres municipalités. Le montant garanti par la Ville est de 219 075 \$.

11. ENGAGEMENTS

La municipalité s'est engagée par contrat jusqu'en 2017 pour l'entretien et le déblaiement de la neige et l'enlèvement des ordures ménagères. Le solde des engagements suivant ces contrats s'établit à 866 855 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2015	420 063 \$
2016	323 396 \$
2017	123 396 \$

12. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME

Emprunt d'exploitation

Ainsi que le prescrit la *Loi sur les municipalités*, les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds général sont limités à 4 % du budget de fonctionnement de la Municipalité. Les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds des services publics sont limités à 50 % du budget de fonctionnement pour l'année. En 2014, la Municipalité s'est conformée à ces restrictions.

Emprunt inter fonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt est pour un projet de capital. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

13. EXCÉDENT (DÉFICIT) AU FONDS D'EAU ET ÉGOUT

La *Loi sur les municipalités* exige que les excédents (déficits) au fonds d'eau et égout soient absorbés par un ou plusieurs des trois budgets de fonctionnement à compter de la deuxième année suivante; l'excédent (déficit) à la fin de l'année est le suivant :

	2014	2013
2014 Déficit	(1 608) \$	- \$
2013 Surplus	1 151	1 151
2012 Surplus	-	4 277
	(457) \$	5 428 \$

14. FRAIS DE DISTRIBUTION D'EAU

Les frais de distribution d'eau pour la protection contre les incendies débité par la Municipalité est dans les limites autorisées par le règlement 81-195 sous la *Loi sur les municipalités* en fonction du pourcentage applicable de dépenses du système de l'eau pour la population.

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

15. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain	Bâtiments et améliorations locatives	Machinerie et équipements	Routes et rues	Eau et égouts	Total 2014	Total 2013
Coût:							
Solde d'ouverture	82 084 \$	3 474 168 \$	3 576 175 \$	15 335 790 \$	6 281 494 \$	28 749 711 \$	27 744 332 \$
Ajouts : Additions	-	13 029	298 354	520 078	515 397	1 346 858	1 005 379
Moins : Disposition	-	-	(109 660)	(22 880)	-	(132 540)	-
Solde de fermeture	82 084	3 487 197	3 764 869	15 832 988	6 796 891	29 964 029	28 749 711
Amortissement accumulé :							
Solde d'ouverture	-	2 341 364	2 356 090	7 205 542	2 759 737	14 662 733	13 867 171
Ajouts : Amortissement	-	84 428	161 537	429 728	150 501	826 194	795 562
Moins : Amortissement sur dispositions	-	-	(109 660)	(9 152)	-	(118 812)	-
Solde de fermeture	-	2 425 792	2 407 967	7 626 118	2 910 238	15 370 115	14 662 733
Valeur nette des immobilisations corporelles	82 084 \$	1 061 405 \$	1 356 902 \$	8 206 870 \$	3 886 653 \$	14 593 914 \$	14 086 978 \$
Composé de :							
Fonds général	82 084 \$	1 061 405 \$	1 356 902 \$	8 206 870 \$	- \$	10 707 261 \$	10 565 222 \$
Fonds eau et égouts	-	-	-	-	3 886 653	3 886 653	3 521 756
	82 084 \$	1 061 405 \$	1 356 902 \$	8 206 870 \$	3 886 653 \$	14 593 914 \$	14 086 978 \$

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

16. TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

	Administration générale	Protection	Transport	Hygiène	Développement économique	Récréatifs & culturels	Eau & égouts	2014 Consolidés	2013 Consolidés
REVENUS									
Mandat d'impôts fonciers	805 545 \$	1 299 500 \$	1 260 057 \$	195 650 \$	500 596 \$	588 061 \$	- \$	4 649 409 \$	4 464 300 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	-	-	72 031	-	-	-	-	72 031	72 031
Vente de services, amendes et autres frais	-	-	2 732	-	-	58 624	-	61 356	89 882
Autres transferts gouvernementaux	247 788	-	-	-	-	-	-	247 788	369 087
Frais aux usagers - Eau et égout	-	-	-	-	-	-	1 362 280	1 362 280	1 345 146
Intérêts	5 979	-	-	-	-	-	16 338	22 317	14 534
Autres	(227 216)	25 003	-	-	246 538	-	17 559	61 884	77 921
Gain sur la vente d'immobilisations corporelles	-	-	3 159	-	-	-	-	3 159	-
	832 096	1 324 503	1 337 979	195 650	747 134	646 685	1 396 177	6 480 224	6 432 901
DÉPENSES									
Salaires et bénéfices	371 909	-	215 516	-	-	248 758	128 346	964 529	951 445
Biens et services	282 571	1 304 053	613 659	200 206	514 377	218 152	1 259 379	4 392 397	3 724 204
Amortissement	54 915	25 709	460 224	-	-	134 845	150 501	826 194	795 562
Intérêts	96 376	-	-	-	-	-	50 921	147 297	158 598
Autres	18 532	-	-	-	-	-	74 074	92 606	125 439
	824 303	1 329 762	1 289 399	200 206	514 377	601 755	1 663 221	6 423 023	5 755 248
Excédent (déficit) pour l'année	7 793 \$	(5 259) \$	48 580 \$	(4 556) \$	232 757 \$	44 930 \$	(267 044) \$	57 201 \$	677 653 \$

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

17. RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT DE L'ANNÉE

	Fonds général		Fonds eau et égouts		Fonds de réserve général		Fonds de réserve eau et égouts		Total
	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	Total
Excédent pour l'année 2014	1 197 364 \$	(877 840) \$	(119 885) \$	(150 501) \$	-	4 720 \$	-	3 343 \$	57 201 \$
Ajustements à l'excédent annuel pour le financement requis									
Excédent d'avant dernière année	37 262	-	4 277	-	-	-	-	-	41 539
Transferts entre fonds									
Du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital	(160 000)	-	-	-	-	160 000	-	-	-
Du fonds de fonctionnement général au fonds de capital général	-	84 500	-	-	-	(84 500)	-	-	-
Du fonds de réserve de capital eau et égouts au fonds de fonctionnement eau et égouts	-	-	-	40 000	-	-	(40 000)	-	-
Du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve de capital eau et égouts	-	-	(10 000)	-	-	-	10 000	-	-
Remboursement du principal de la dette à long terme	(489 000)	489 000	(116 000)	116 000	-	-	-	-	-
Provision pour congés de maladie	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	16 887	(3 159)	-	-	-	-	-	-	13 728
Dépense en capital	(310 630)	-	-	-	-	-	-	-	(310 630)
Dépense d'amortissement	-	675 693	-	150 501	-	-	-	-	826 194
Changement du montant enregistré sous CSP du régime de retraite à prestation définie	(17 100)	-	-	-	-	-	-	-	(17 100)
Transfert du coût de l'eau	(240 000)	-	240 000	-	-	-	-	-	-
Montant de financement de la charge à payer du régime de retraite à prestation définie (note 19)	(19 820)	-	-	-	-	-	-	-	(19 820)
Total d'ajustements à l'excédent de l'année 2014	(1 182 401)	1 246 034	118 277	306 501	-	75 500	-	(30 000)	533 911
Excédent (déficit) des fonds pour l'année 2014	14 963 \$	368 194 \$	(1 608) \$	156 000 \$	-	80 220 \$	-	(26 657) \$	591 112 \$

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

18. ÉTAT DES RÉSERVES

	Fonds de réserve général		Fonds de réserve eau et égouts		2013
	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	Total
ACTIFS					
Investissements	-	\$ 484 302 \$	-	\$ 273 155 \$	757 457 \$
	-	\$ 484 302 \$	-	\$ 273 155 \$	757 457 \$
Excédent (déficit) accumulé	-	\$ 484 302 \$	-	\$ 273 155 \$	757 457 \$
REVENUS					
Transferts du fonds de fonctionnement	-	\$ 160 000 \$	-	\$ 10 000 \$	170 000 \$
Intérêts	-	4 720	-	3 343	8 063
	-	164 720	-	13 343	178 063
DÉPENSES					
Transfert au fonds de fonctionnement et capital	-	84 500	-	40 000	124 500
	-	84 500	-	40 000	124 500
Excédent (déficit) pour l'année	-	\$ 80 220 \$	-	\$ (26 657) \$	53 563 \$
	-	\$ 80 220 \$	-	\$ (26 657) \$	53 563 \$
					367 289 \$

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

18. ÉTAT DES RÉSERVES (SUITE)

Résolutions du conseil concernant la contribution aux ou du transfert des réserves :

Proposé par le conseiller Robert DeGrâce, appuyé par le conseiller Jean-Guy Grant que 84 500 \$ sera transféré du fonds de réserve capital au fonds de capital général pour l'achat d'un camion de service et pour les gicleurs au Sportek.

Proposé par le conseiller Jean-Guy Grant, appuyé par le conseiller Robert DeGrâce que 40 000 \$ sera transféré du fonds de réserve capital eau et égouts au fonds de capital eau et égouts pour réparation des dommages causés au déversoir d'égout de la ville par la tempête Arthur.

Proposé par le conseiller Ulric DeGrâce, appuyé par le conseiller Gilles Halley que 160 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve capital.

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées à deux réunions du Conseil, soit le 26 mai et le 15 décembre 2014.



Marc-André Godin
Trésorier,
Ville de Beresford

13 avril 2015
Date

Secau municipal

VILLE DE BERESFORD
 NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

19. RÉCONCILIATION DU FINANCEMENT DU DÉFICIT SUR L'ADOPTION DU CSP

	Charges à payer du régime de retraite à prestation définie	Bénéfices d'emploi acquis	Autres charges à payer non inscrits antérieurement
Passif au 31 décembre 2011 tel que calculé sur l'adoption du CSP	297 300 \$	- \$	- \$
Montant du passif en date du 31 décembre 2014 financé dans l'année courante	19 820	-	-
Montants financés dans les années antérieures	19 820	-	-
Solde à être financé dans les années futures	257 660 \$	- \$	- \$

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET CSP

	Budget de fonctionnement				Autres (expliquer)	Élimination	Total
	Général	Eau et égouts	Immobilisations	Amortissement			
REVENUS							
Mandat d'impôts fonciers	4 649 408 \$	-	-	\$	-	\$	4 649 408 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	75 697	-	-	-	-	-	75 697
Vente de services, amendes et autres frais	59 250	-	-	-	-	-	59 250
Autres transferts gouvernementaux	1 501	-	-	-	-	-	1 501
Autres revenus de provenance interne	25 684	257 000	-	-	(240 000)	-	42 684
Frais aux usagers - Eau et égouts	-	1 349 907	-	-	-	-	1 349 907
Intérêts	500	7 000	-	-	-	-	7 500
Excédent d'avant dernière année	37 262	4 277	-	-	(41 539)	-	-
	4 849 302	1 618 184	-	-	(281 539)	-	6 185 947
DÉPENSES							
Services d'administration générale	787 240	-	54 915	-	-	-	842 155
Services de protection	1 544 649	-	25 709	-	(240 000)	-	1 330 358
Services de transport	748 303	-	460 224	-	-	-	1 208 527
Services d'hygiène	203 032	-	-	-	-	-	203 032
Services de santé publique et services sociaux	94 191	-	-	-	-	-	94 191
Services récréatifs et culturels	519 919	-	134 845	-	-	-	654 764
Frais de service de la dette:							
Remboursement de la dette à long terme	489 000	116 000	-	-	(605 000)	-	-
Intérêts	93 188	-	-	-	-	-	93 188
Transfert du fonds général de fonctionnement au fonds de réserve de fonctionnement	59 150	-	-	-	(59 150)	-	-
Transfert du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve de fonctionnement eau et égouts	-	85 000	-	-	(85 000)	-	-
Dépenses en capital	310 630	-	-	-	(310 630)	-	-
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées	-	1 417 184	150 501	-	-	-	1 567 685
	4 849 302	1 618 184	826 194	-	(1 299 780)	-	5 993 900
Excédent (déficit)	-	\$	-	\$	(826 194)	\$	1 018 241 \$
							192 047 \$

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

21 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES

	Budget	2014	2013
REVENUS			
PRESTATIONS DE SERVICES À D'AUTRES GOUVERNEMENTS			
Chemins et rues	68 881 \$	66 315 \$	66 315 \$
Traçage des voies de circulation	6 816	5 716	5 716
	75 697 \$	72 031 \$	72 031 \$
VENTE DE SERVICES			
Services récréationnels - aréna	57 750 \$	58 624 \$	63 132 \$
Transports routiers	1 500	2 732	26 750
	59 250 \$	61 356 \$	89 882 \$
AUTRES REVENUS DE PROVENANCE INTERNE			
Amendes	20 784 \$	25 003 \$	21 572 \$
Rezonnage	500	250	1 220
Autres revenus	21 400	36 631	55 129
	42 684 \$	61 884 \$	77 921 \$

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

21. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget	2014	2013
DÉPENSES			
SERVICES D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Services législatifs			
Maire	26 400 \$	20 014 \$	18 010 \$
Conseillers	53 300	50 635	52 041
	79 700	70 649	70 051
Administration			
Gérance	327 235	288 496	268 249
Immeuble à bureaux	97 550	97 255	110 066
Amortissement	54 915	54 915	56 361
Honoraires professionnels légaux	1 000	2 287	507
Autres	159 300	131 475	147 964
	640 000	574 428	583 147
Gestion des finances			
Vérification externe	4 500	4 034	3 956
Autres services d'administration			
Assurances responsabilité	11 500	11 479	11 307
Frais divers	36 150	13 925	21 300
Évaluation foncière	48 805	48 805	47 437
	96 455	74 209	80 044
Services financiers			
Frais bancaires et intérêts	1 500	6 181	8 160
Intérêts sur la dette à long terme	93 188	96 376	104 656
Congés de maladie et allocation de retraite	20 000	(1 574)	20 000
	114 688	100 983	132 816
	935 343 \$	824 303 \$	870 014 \$

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

21 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget	2014	2013
SERVICES DE PROTECTION			
Service de police			
Service de lutte contre la criminalité	1 157 634 \$	1 161 753 \$	1 105 960 \$
Protection contre les incendies			
Brigade de pompier	56 316	55 854	49 215
Avertisseurs d'incendie	15 700	12 369	9 493
Matériel de lutte contre les incendies	32 397	32 995	33 564
Formation	9 000	7 990	7 939
Enquêtes et prévention - incendie	800	557	764
Amortissement	25 709	25 709	26 140
	139 922	135 474	127 115
Protection et destruction des animaux	32 802	32 535	30 287
	1 330 358 \$	1 329 762 \$	1 263 362 \$
SERVICES DES TRANSPORTS			
Service de transport en commun			
Administration	227 100 \$	218 561 \$	187 713 \$
Matériel général	40 772	63 037	47 481
Ateliers	23 486	25 869	22 497
Amortissement	460 224	460 224	434 696
	751 582	767 691	692 387
Chemins et routes			
Entretien d'été	41 200	47 772	58 266
Fossés de drainage	8 500	9 704	15 195
Égouts pluviaux	13 500	55 304	13 332
Entretien d'hiver	268 965	285 731	272 729
	332 165	398 511	359 522
Éclairage des rues	84 780	85 282	83 360
Services relatifs à la circulation			
Plaques des noms de rues	2 500	3 158	5 156
Traçage des voies de circulation	14 400	13 723	14 332
Passage pour piétons	18 500	14 940	15 599
Signaux de circulation	4 600	6 094	3 715
	40 000	37 915	38 802
	1 208 527 \$	1 289 399 \$	1 174 071 \$

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

21 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget	2014	2013
SERVICES D'HYGIÈNE			
Enlèvement et destruction des ordures ménagères	113 000 \$	113 046 \$	112 944 \$
Dépotoirs	90 032	87 160	77 589
	203 032 \$	200 206 \$	190 533 \$
SERVICES D'URBANISME			
Commission d'urbanisme	65 081 \$	49 572 \$	65 920 \$
Commission industrielle	10 610	562	5 030
Tourisme	13 500	12 649	25 952
Embellissement	5 000	-	-
Dépenses - Marché des Fermiers	-	451 594	31 098
	94 191 \$	514 377 \$	128 000 \$
SERVICES RÉCRÉATIFS ET CULTURELS			
Centre communautaire	14 230 \$	19 609 \$	13 479 \$
Patinoire et aréna	205 064	212 124	213 028
Parcs et terrains de jeux	226 725	202 885	189 975
Bibliothèque	17 700	3 152	6 847
Autres services de loisirs	56 200	29 140	76 053
Amortissement	134 845	134 845	125 238
	654 764 \$	601 755 \$	624 620 \$

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

21 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget	2014	2013
EAU ET ÉGOUTS			
Approvisionnement en eau			
Administration	104 583 \$	82 529 \$	94 530 \$
Conduite et distribution	77 600	155 254	104 768
Facturation et perception	11 162	10 148	8 430
Achat d'eau	815 000	840 460	754 938
Amortissement	150 501	150 501	153 127
	1 158 846	1 238 892	1 115 793
Raccordement et évacuation			
Administration	104 583	82 529	94 530
Système de raccordement	29 500	44 775	13 409
Station de levage	65 550	58 918	73 582
Épuration et évacuation	156 618	188 181	152 110
	356 251	374 403	333 631
Services financiers pour service d'eau			
Frais bancaires et intérêts	1 400	395	966
Intérêts sur la dette à long terme	17 399	17 956	19 518
	18 799	18 351	20 484
Services financiers pour service d'égout			
Frais bancaires et intérêts	1 400	183	317
Intérêts sur la dette à long terme	32 389	32 966	34 423
Congés de maladie et allocation de retraite	-	(1 574)	-
	33 789	31 575	34 740
	1 567 685 \$	1 663 221 \$	1 504 648 \$